

# L'Éclair

Édition du "RÉVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, rue Pauvrière, ROUBAIX et 2, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING



### Du même aux mêmes

Enfin ! Voilà un buveur d'eau qui n'est pas méchant. L'espèce en est rare. Tous ceux à qui j'ai eu affaire jusqu'à présent ont été méchants comme des ânes rouges. Cela tient sans doute à ce que, formant une secte, ces gens ont un esprit sectaire qui les pousserait volontiers, sinon à brûler, au moins à noyer ceux qui ne pensent pas comme eux.

Laissons de côté les arguments renouvelés de l'inquisition qui m'avaient été servis par ses confrères, cet abstinent courtois, qui habite Saint-Quentin, a bien voulu m'adresser avec une aimable lettre toute une littérature de propagande antialcoolique.

Sa documentation n. n. a pas convaincu. Elle a renforcé au contraire mon opinion que les apôtres du régime sec sont victimes d'une triple illusion.

Leur première erreur est de croire que l'usage modéré des boissons fermentées est un danger redouté. Ils tirent de la nature un enseignement qu'elle n'a jamais donné lorsqu'ils présentent que seule, la consommation des liquides naturels, non fermentés, présente les avantages de la physiologie et préserve de la débilité l'organisme humain.

Il existe, en effet, d'innombrables peuplades qui n'ont jamais bu que de l'eau mangée que des bananes et des racines d'iguames et qui présentent tous les caractères de la dégénérescence totale et de l'abrutissement le plus complet.



## Voici, Mesdames, la dernière mode



C'est au Grand Prix de Paris que se donne le ton de la mode d'été. On y vit l'autre Dimanche ces robes d'organdina et de barège toutes volantes ou toutes fleuries de broderies qui mirent par ci, par là, une note de gaieté sous un ciel encore maussade, tandis qu'infiniment gracieuses, les premières ombrelles, faisaient leur apparition.

(LIRE NOTRE CHRONIQUE DE LA MODE EN CINQUIÈME PAGE). (Photos Branger)

## UNE GRANDIOSE MANIFESTATION DE PROPAGANDE AÉRONAUTIQUE

# Le grand Meeting d'Aviation de Douai

### Il s'est tenu hier, à l'aérodrome de La Brayelle devant plus de 20.000 spectateurs et a remporté un énorme succès

(De notre envoyé spécial)

Il y a 14 ans, en 1909, se tenait à Douai, à l'aérodrome de La Brayelle, le premier meeting d'aviation organisé dans le Nord, et la seconde grande manifestation du genre tenue en France.

Les avions d'alors avaient peine à quitter le sol. Il fallait tenir compte, du vent, des conditions atmosphériques, de l'état des machines et de multiples autres facteurs. Que de progrès réalisés, que de chemin parcouru depuis lors !

La réunion d'hier a atteint le but pour lequel elle était organisée. Elle a montré le parti, qu'on pouvait tirer de l'avion moderne, et les perfectionnements apportés à la "machine volante", reine de l'air.

Remarquablement organisée, elle s'est déroulée sans accident, devant plus de 20.000 spectateurs, qui ont applaudi avec enthousiasme aux exercices, et aux performances de nos meilleurs aviateurs civils et militaires.

Les amateurs d'excursions aériennes ne manquent pas cependant.

Aux environs de Douai, le "Goliath" gigantesque, et de la limousine "Breguet" 300 H P, ont assuré littéralement les tickets. Durant l'après-midi, les deux avions n'effectuèrent pas moins de vingt voyages chacun, le premier avec 12 et le second avec 4 passagers. Fait remarquable, les dames paraissent particulièrement s'intéresser à l'excursion. Serait-elles plus hardies que les hommes ?

Il est vrai que la promenade est si tentante.

La nuit, dans les airs, les avions s'entre-croisent, se pourchassent.

Sur son "Caudron" 80 HP, Mlle Adrienne Bolland, qui ne trouve que de rares passagers et pour cause, boucle des loops impressionnants. Après chaque excursion, revêtue d'un pantalon collant et d'une épaisse vareuse caoutchoutée, elle saute lestement de son siège, aux acclamations de la foule.

La bas, sur la gauche du terrain, un avion Sopwith, piloté par Mangot, portait deux passagers, décolla à toute allure, mais monta lentement, à faible hauteur.

Soudain, l'appareil piqua... c'est l'atterrissage forcé. L'avion descend dans un champ de blé et se retourne en touchant terre. Pilote et passagers, heureusement, se relèvent souriants et indemnes.

L'un des passagers a trouvé l'impression si agréable, qu'il remonte aussitôt dans la limousine Breguet.

A sa descente, il est entouré, salué, félicité...

On attendait son arrivée pour effectuer une partie non moins intéressante du programme, la descente en parachute de Mlle Line Paulet. Vêtu d'une robe rose légère, coiffée d'un béret de velours noir et chaussée de souliers vernis, en vraie toilette de ville, la célèbre parachutiste se prépare à effectuer sa 31e descente périlleuse.

On apporte le parachute, qu'on fixe à la carlingue de l'avion. Mlle Paulet serre les boucles de la ceinture qui la relie au parachute de soie, puis, souriante et sans aucune appréhension, elle prend place dans l'appareil de Nungesser, qui va piloter le lieutenant Robin.

La bombe, signal du départ, éclate; le moteur ronfle et l'avion s'envole à toute allure.

La foule attend, visiblement anxieuse ! Peu à peu, l'appareil prend de la hauteur. Il diminue à vue d'œil.

La minute est pignante. Soudain, on voit la jeune femme se lever sur la carlingue de l'appareil. La tâche rose de sa robe se détache sur l'azur du ciel.

Puis c'est le saut, le grand saut dans le vide.

L'avion est maintenant à 500 mètres de hauteur ! Que va-t-il se passer ?

En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, le parachute se gonfle et descend, lentement, majestueusement, venant déposer sur le sol son précieux fardeau.

Mlle Line Paulet se relève, souriante et salue la foule. Elle a, une fois de plus, pleinement réussi son périlleux exercice. Une auto lui fait faire le tour du terrain, aux applaudissements des milliers de spectateurs.

Le meeting est terminé... Mais les avions continuent, dans les airs, leur incessable arabesque. Autour des avions de tourisme, la foule est plus dense que jamais. On se presse... On se presse... on se dispute.

Tout le monde veut monter en avion ! Jusqu'à la tombée de la nuit, le ronflement des moteurs ne cessera de retentir sur l'aérodrome qui a été, une fois de plus, le théâtre d'une manifestation inoubliable.

Dimanche prochain et le 15 juillet, les vaillants pionniers de l'aviation renouvelleront leurs étonnantes démonstrations à Lille et Valenciennes.

Puisse-t-on deux jours remporter le même succès et contribuer, comme celle d'aujourd'hui, au développement toujours croissant de l'aviation, maîtresse de l'avenir !

Marcel POLVENT.

### Tous à l'aérodrome !

Dès deux heures de l'après-midi, toutes les routes convergent vers l'aérodrome, les autos, les camions, les cyclistes, les piétons, voitures se halent vers le terrain de La Brayelle dans un nuage de poussière soulevé par les centaines de véhicules.

Comment placera-t-on tout ce monde ? Le terrain est vaste heureusement. Il n'a pas moins de 12 kilomètres de pourtour.

Bientôt l'aérodrome ne forme plus qu'un immense rectangle cerclé d'une double, triple, quadruple ceinture humaine.

Sur l'estrade officielle, on remarque M. Godin, maire de Douai, Léon Escoffier, des Roulers, députés, les généraux Gascoin, commandant l'artillerie du 1er corps, Hoebes, commandant la 1re région, MM. Hayez, sénateur, Moniez, sous-préfet de Douai, Le Clay, conseiller général, M. Delezannes, président de l'Union aéronautique de Douai, M. Landry, 1er président à la Cour d'Appel, Bézant, procureur général, etc., etc.

Le service d'ordre, sérieusement organisé, est assuré par 230 artilleurs sous les ordres de M. le commandant Dhaille, major de la garnison, 100 gendarmes à pied et à cheval sous les ordres du capitaine Lappin, et 25 agents de la police municipale avec M. Vieillard, commissaire spécial. 26 contrôleurs sont postés sur les routes accédant au terrain.

À 15 heures, la musique du Club des Vingt entonne la Marseillaise. Le meeting commence.

### Les acrobaties du lieutenant Robin

À 5 heures 30, la lourde masse d'un dirigeable apparaît dans l'horizon. L'aérostat arrive de Maubeuge, où il est arrivé hier, venant du centre de Saint-Cyr. Pendant plus d'une heure, il évolue au-dessus des spectateurs et reprend, sans avoir atterri, la direction de l'Est.

Puis c'est le lieutenant Robin, qui, dans un ronflement de moteur infernal, s'élanche dans les airs avec son "oiseau rouge".

On va assister à la partie la plus impressionnante du meeting !

Come un bolide le monoplane monte, glisse, vire, tourne sur lui-même, se retourne, descend, rase le sol et remonte, triomphant.

Loops, tonneaux, vrilles, glissades, descentes en feuille morte, tout ce que l'acrobatie compte d'exercices périlleux, montrant à la fois la virtuosité du pilote, la résistance et la maniabilité de l'appareil, le lieutenant Robin, aviateur d'élite, "à sa", dans le plein sens du mot, les exécute avec une maîtrise et un sang-froid remarquables.

Puis c'est la chasse aux ballonnets de couleur, dans laquelle le même pilote se montre ingénu, à sa descente une ovation formidable, bien méritée, lui est faite par les spectateurs enthousiasmés, qui avaient avoir ressenti le "petit frisson".

Une seconde fois, Robin remonte, renouvelle ses exercices périlleux, arrête son moteur, descend en vrille, hélice calée, et vient se poser à terre, indemne, comme la feuille morte tombe, en automne, des arbres dénués.

### La descente de Line Paulet

Vers 6 heures, un nouvel avion pointé à l'horizon. C'est Nungesser, l' "as des as" de la grande guerre, qui arrive de Lille pour participer au meeting en curieux.

## LE CRIME DE LA RUE MERCIER, A LILLE

# On croit enfin tenir l'assassin de la "plongeuse"

### C'est le beau-frère de la victime qui a été arrêté, après la découverte de taches de sang sur ses vêtements

On a encore en mémoire cette affaire qui eut un énorme retentissement.

Dans la nuit du 11 au 12 mai dernier, une femme de 31 ans, Jeanne Poncelee, plongeuse au Café de la Bourse, à Lille, demeurant dans cette ville, rue Alphonse-Mercier, cité Centrale, était assassinée vers minuit un quart, sur la voie publique, à une centaine de mètres de son domicile, qu'elle rétrograit, son travail terminé.

Aux cris de la victime, deux personnes habitant les parages, Mme Buchney, épicière et M. Hugol, agent de sûreté, accoururent sur les lieux du drame pour lui prêter main forte.

Hélas ! déjà la mort avait accompli son œuvre ! Lardée de coups de couteau à la poitrine et à la gorge, Jeanne Poncelee gisait exsangue sur le pavé de la rue. L'assassin avait pu prendre la fuite à la faveur des ténèbres et Mme Buchney, qui l'avait aperçu du 1er étage de sa maison, par la fenêtre de sa chambre n'en put par la suite donner aucun signalement.

La police, rapidement mise au courant des faits, se préoccupa avant tout d'établir l'identité de la morte. Celle-ci fut prise d'abord pour une de ses collègues du Café de la Bourse. L'erreur ne dura toutefois que quelques heures. Restait à rechercher le mobile du crime ainsi que son auteur.

Étant donné la férocité avec laquelle les coups avaient été portés à Jeanne Poncelee, et aussi à la suite de diverses constatations on pensa que l'auteur de l'assassinat était un sadique. Les recherches policières s'orientèrent dans ce sens. Ceci valut à un sieur André Gras, lequel demeurait rue Ratisbonne et jouissait d'une réputation déplorable, d'être mis en état d'arrestation après quelques jours de recherches.

On sait que cette piste n'aboutit pas. Ne furent retenus contre André Gras, que ses faits d'outrages publics à la pudeur dont ce personnage avait été poursuivi et sa condamnation à la prison pour un délit de violence envers sa femme.

Une seconde piste

La piste André Gras abandonnée, il fallut diriger les investigations dans un autre sens. Durant quelques jours, les recherches flottèrent, puis le vendredi 25 mai, à la suite d'une déposition du père de la plongeuse, il fut établi que le meurtrier habitait dans un certain estaminet de la rue des Stations, tenu par le beau-frère de Jeanne Poncelee, le sieur Augustin-Georges Boury, né à Loos, le 23 avril 1888.

Cette descente de justice étaient présents MM. Fleffe, procureur de la République, et M. Blanchard, juge d'instruction chargé de l'affaire; Perny, chef de la sûreté et Sales, commissaire du quartier.

Une perquisition, opérée au domicile de M. Boury, permit de saisir, notamment divers vêtements, dont un pantalon en toile bleue portant des taches suspectes, mais un peu effacées par le lavage.

Questionné sur la nature de ces taches, le cabaretier Boury, après avoir reconnu que le pantalon était bien sa propriété, déclara qu'il ne savait pas ce que cela pouvait bien être...

Les taches, en effet, elles doivent être vieilles, ajouta-t-il, car depuis que je possède ce pantalon, jamais il n'a été lavé...

Ces vêtements furent transmis aux fins d'examen à M. le docteur Leclercq, directeur du Laboratoire scientifique de Lille, avec mission de se rendre compte de la nature des taches, puis les magistrats se retirèrent comme ils étaient venus.

À partir de ce moment, on n'entendit plus parler de l'affaire de la rue Mercier. Le public crut vraisemblablement qu'elle était classée. Il n'en était absolument rien, ainsi que l'on va pouvoir en rendre compte.

En effet, il y eut la plus grande discrétion, la justice continuait, en effet, son œuvre, exerçant tour à tour, même les pistes les plus invraisemblables.

Une telle persévérance devait être récompensée un jour.

En effet, ce qui semblait être venu à fait nouveau que d'aucuns avaient prévu, vint de permettre à ceux qui la dirigent, d'aiguiller l'information dans un sens très précis.

### Le mobi et du crime ?

Nous avons dit avec quelle férocité fut frappée Jeanne Poncelee.

Evidemment, l'assassin voulait à tout prix la mort de sa victime, cela est indéniable.

On peut en conclure, ou qu'il s'agissait d'une vengeance, ou alors que le criminel avait raté une opération de moindre envergure, et ayant été reconnue par la plongeuse, voulut l'empêcher pour toujours de parler.

On sait que Jeanne Poncelee n'était pas sans ressources. Après son décès, on trouva en sa demeure plusieurs milliers de francs qu'elle avait coutume de prendre sur elle assez souvent et qui se trouvaient placés dans une petite poche que la jeune femme portait sous ses jupes.

Il est certain que Boury, dont le commerce n'était pas, dit-on, extrêmement brillant et qui pouvait avoir besoin d'argent, connaissait ces détails.

Il aurait donc attendu le passage de sa belle-sœur, caché dans l'obscurité de l'impassée des villas Lemar, pour la voler.

Ceci expliquerait pourquoi Jeanne Poncelee fut retrouvée étendue, les jupes retranscées jusqu'à mi-cuisses, ce qui fit croire d'abord à l'hypothèse d'un sadique, alors qu'il ne s'agissait en réalité que d'un voleur ayant cherché à s'emparer de la pochette contenant l'argent de la plongeuse.

La plongeuse, par ses cris d'appels, fit tout le voleur, qui fut alors sans pitié, et fut tué.

Rappelons aussi que Jeanne Poncelee avait raillé à plusieurs reprises, avant de mourir : " Mon oncle ! Mon oncle !"

Or, d'aucuns ont prétendu qu'elle avait coutume d'appeler, en riant, son beau-frère : " Mon oncle !"

Au total, tous ces faits sont très troublants et méritent d'être examinés avec une très grande attention et aussi beaucoup de circonspection.

C'est certainement ce que ne manquera pas de faire M. le procureur, qui, à plusieurs reprises, a déjà donné des preuves de sa clairvoyance et aussi d'une grande probité professionnelle.

Aujourd'hui, une nouvelle perquisition, d'un genre un peu spécial, aura lieu à l'ancien domicile de Boury. On espère, au cours de cette opération, pouvoir découvrir l'arme du crime.

Si cela était, l'affaire, on le conçoit, serait définitivement aiguillonnée sur la bonne voie.

Boury a été écroué sous l'inculpation d'assassinat.

## Un industriel dortait dans un compartiment...

Epinal, 1. — Ces jours derniers, un industriel belge se trouvant à Vitte, prenait place dans un compartiment de 1re classe pour se rendre à Contrexeville. En cours de route il s'endormit et deux écoumeurs de trains en orientèrent pour lui subtiliser son portefeuille contenant une somme importante.

Une enquête fut ouverte immédiatement après la plainte en vol de l'industriel et vient d'amener l'arrestation à Contrexeville des deux écoumeurs de trains.

Ce sont les nommés Jean-Baptiste Frey, âgé de 49 ans, né à Marseille et Séraphin Rodriguez, 40 ans, né à Cuba. Ils vont être mis à la disposition du Parquet d'Epinal.

## L'auto de M. Clemenceau a renversé un jardinier

Paris, 1. — L'automobile de M. Clemenceau dans laquelle se trouvait l'ancien Président du Conseil, a renversé hier soir, à Pierrelaye, près Ecouvaux, le jardinier de M. Achier, propriétaire du château de St-Martin près de Fontaine. La vie du blessé n'est pas en danger. La gendarmerie enquête.

## Terrible accident aux Mines d'Anzin

Un ouvrier tomba de 40 mètres de hauteur et se tua

Un pénible accident s'est produit samedi soir, à la fosse d'Hérin, de la Concession des Mines d'Anzin.

Il était près de 20 heures, César Cuvelier, 50 ans, mineur, était occupé aux "abouts" quand par suite de circonstances non encore déterminées, le malheureux bascula et vint se briser sur le socle d'un chevalet qui se trouvait à 40 mètres au-dessous de lui.

La mort fut instantanée. Le docteur Dubus mandé, constata le décès dû à une fracture du crâne. La victime avait, de plus, une fracture du bras gauche.

Informé de l'accident, le délégué mineur Léonce Moreau s'est rendu sur les lieux pour procéder à son enquête.

Après les formalités d'usage, le corps du malheureux ouvrier, qui est marié et père d'un fils, recevra aux Chemins de fer Économiques, fut transporté à son domicile, rue Pauline, à La Sentinelle.

## Boury est arrêté

Cet interrogatoire eut lieu dimanche matin, au commissariat central.

Boury, qui a tout récemment cédé son estaminet, habite depuis hier seulement à Wastignies, route Nationale, 33.

Ce fut la que des agents de la sûreté alertèrent le père de bien vouloir passer chez leur chef pour affaire très urgente.

L'ex-cabaretier arriva devant M. Perny, fort inquiet, le sang à la tête, demandant à quel point il se trouvait.

Le chef de la sûreté le calma. Boury, d'instinct, questionné, réitéra ses déclara-

## Une expertise concluante

Ces jours derniers, M. le docteur Leclercq transmettait à M. le juge d'instruction Blanchard, les résultats d'un minutieux examen, concernant le pantalon de toile bleue, dont il est parlé plus haut.

En substance, M. Leclercq dit, dans son rapport à cet égard que sur ce pantalon il a relevé de nombreuses taches de sang. Le praticien, au cours de ses expériences, a pu également établir que le pantalon avait été lavé récemment, et ce, contrairement à ce qu'avait affirmé Boury, le jour de la perquisition pratiquée chez lui.

Ceci joint à d'autres constatations d'ordre moral qu'il n'y a pas lieu, dans l'intérêt des recherches, de divulguer aujourd'hui, fit que M. Blanchard chargea M. Perny, de convoquer en son bureau le cabaretier de la rue des Stations, afin de lui poser certaines questions très précises.

## Grecs et Turcs vont-ils se battre de nouveau ?

Athènes, 1er. — Les journaux annoncent que le général Plastiras repart visiter la front. Les nouveaux avertissements qui se produisent à Lausanne augmentent la nervosité de la presse. Les nouvelles de Constantinople qui signalent le langage violent de la presse turque contre les grecs, la campagne de presse en faveur du boycottage de ces derniers ou de leur expulsion, inspirent à la presse athénienne des commentaires pessimistes.

tant qu'elle n'a jamais donné lorsqu'ils présentent que seule, la consommation des liquides naturels, non fermentés, présente les avantages de la physiologie et préserve de la débilité l'organisme humain.

Il existe, en effet, d'innombrables peuplades qui n'ont jamais bu que de l'eau mangée que des bananes et des racines d'iguames et qui présentent tous les caractères de la dégénérescence totale et de l'abrutissement le plus complet.



La seconde erreur qu'ils commettent c'est lorsqu'ils présentent l'alcoolisme comme le fléau général de tous les autres fléaux sociaux. Certes, l'alcoolisme est une plaie sociale, pas plus grave cependant que le tuberculose et la syphilis, qui sont quelquefois une conséquence de l'alcoolisme, mais qui ont le plus souvent une toute autre cause.

Ce serait vraiment trop beau s'il suffisait de ne boire que de l'eau pour empêcher la virulence du bacille de Koch ou du trépanème de Scherdin et arrêter leur propagation.

Enfin, les liqueurs de la sécheresse se trompent grandement quand ils s'imaginent que leur propagande aura l'effet d'empêcher l'usage plus que millénaire à dévoté que l'humanité ne se guérit pas de ses larmes et de ses vices par de bonnes paroles. La méthode du docteur Couet est inspirante en la matière. Un siècle d'allopathie persuasive ne vaut pas dix ans de réglementation judiciaire et judicieusement appliquée. Ceux qui luttent contre la tuberculose et l'avarice se sont bien aperçus que leurs affiches et leurs conférences seraient aussi efficaces qu'un caustère sur une jambe de bois, si elles n'étaient pas renforcées par les juges et les gendarmes.

Cette triple illusion conduit à de graves mécomptes. Vouloir, trop prouver, les abstinentes ne peuvent rien et, vis-à-vis de l'alcoolisme, les heurtent d'une part à l'individualité, d'autre part à l'indifférence du public.

À mon avis, leurs efforts seraient bien plus utiles et efficaces s'ils s'inspiraient d'une compréhension plus exacte de la réalité.

Ce qu'il y a de dangereux dans l'alcool, ce n'est pas l'usage c'est l'abus. Il est aussi ridicule de proscrire totalement l'alcool que de défendre la consommation de son cousin germain dans la famille des hydrocarbures. Le vin, ou que d'inclure la vente du thé, du café et du chocolat, sous prétexte de la renfermer de la caféine ou de la théobromine, substances dont l'abus est aussi pernicieux que celui de l'alcool.

Mais ce qui n'est pas, ridicule, et ce qu'il importe de réprimer énergiquement, c'est l'ivresse. L'ivresse qui dégrade l'homme, le ravale au niveau de la brute, amoindrit son libre arbitre au point d'en faire un criminel. L'ivresse estatrice de misère physique et morale, est le véritable fléau social.

Que les ligues antialcooliques deviennent des ligues contre l'ivresse. Que leurs propagandes agissent uniquement sur les pouvoirs publics pour en obtenir des lois répressives et surtout, les avoir obtenues qu'elles s'appliquent à la fois en France, ce n'est pas de manque de foi, c'est de manquer de l'énergie suffisante pour les appliquer.

Si les ligues antialcooliques remplissent ce programme, elles ont, autrement mérité de l'humanité qu'en vantant les mérites de l'eau claire, et en traitant comme du poisson pourri ceux qui trouvent, avec le bon France, que la vie n'est déjà pas si belle qu'elle n'est. "annoncer aux quelques agréments qu'elle offre :  
Nunc tempus est bibendum  
Nunc pede libero...



E. VERMEERSCH.